

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

canoe-kayak-rhone.fr

06 83 21 58 59

Participants: Nicolas LAVERDURE (CKDM), Matthieu BASSET (SVVV) , Joël DOUX (CKLOM), Didier ALGAY (CKDM), Agnès OLRy, Yannick VERICEL, Bertrand VIEL,

Excusés:

Date: 30 Janvier 2015

Lieu: Salle Paul Nas

Réunion de 20H30 à 22H30

Points ordre du jour	Action Décidée
<p>APPEL DES CLUB CKDM: 2 Personnes présentes (109 membres), 4 voix CKLOM: 2 Personnes présentes (191 membres), 5 voix CKTSV: 1 Personne présente (32 membres), 2 voix SVVV: 1 Personne présente (117 membres), 4 voix</p>	<p>Le quorum (15 voix exercées) est atteint pour débiter l'AG.</p>
<p>RAPPORT MORALE ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT Le président du CD présente son rapport moral et des activités. Voir Annexe.</p>	<p>Vote: Le rapport est approuvé à l'unanimité.</p>
<p>RAPPORT DU TRESORIER Le trésorier du CD présente les comptes 2014, le budget 2015 et le rapport des comptes. Voir Annexe.</p>	<p>Vote: Le rapport est approuvé à l'unanimité.</p>
<p>RPP (REGLEMENTS PARTICULIERS DE POLICE) Le RPP saône a été arrêté le 12 Août 14 sans intervention du CD69 mais avec avis du CRACK. Le RPP Rhône (et plans d'eau) est en cours de révision avec avis du CD69 transmis à Me Noré.</p>	<p>Le détail des avis se trouve dans le CR « 20141104 Compte rendu réunion.pdf ». S'il y a une autre réunion, prévenir Joël (CKLOM)</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES: Didier fait remarquer que la remorque du CD est vétuste, utilisée principalement au paracanoe. Didier prospecte un cofinanceur pour l'achat d'une nouvelle remorque. Les subvention s'orientant vers les formations, une formation AMFPC est à réaliser pour cette année, une formation PSC1, une formation sécurité eaux-vives et un passage de pagaies couleurs. Il reste à récupérer l'avoir de l'hébergement en Ardèche (est-il encore valable?) Matthieu propose la réalisation d'un challenge inter club (Coupe des jeunes jusqu'au Cadet). SVVV propose 14 Juin (Slalom, Miribel). CKLOM est intéressé et Joël suggère de contacter Guillaume.</p>	
<p>POT FINAL</p>	

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous. L'assemblée générale est le moment de faire le bilan de l'année passée.

Je souhaite remercier les partenaires du Comité Départemental.

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Rhône, qui subventionne le CD à travers le CNDS. Nous espérons que ce partenariat nécessaire à notre fonctionnement perdurera.
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône accompagné du Conseil Général qui œuvrent pour la promotion des sports avec l'organisation de manifestations (sport en fête, ...) et la formation des bénévoles.

Les membres du Comité Départemental sont régulièrement sollicités par les différentes institutions pour des réunions de travail (entre autre cette année sur la réglementation liée à la navigation RGP et RPP) ou la participation à des manifestations. Il est difficile de répondre à toutes ces demandes compte tenu des contraintes personnelles, professionnelles, des responsabilités bénévoles et d'un calendrier déjà très chargé.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent au développement du Comité Départemental : les membres du bureau qui donnent de leur temps malgré leurs charges professionnelles mais aussi les adhérents des clubs, et plus particulièrement les jeunes, qui participent ponctuellement à nos réflexions et actions.

Il nous est de plus en plus difficile de pérenniser les actions en cours ou d'en développer de nouvelles. C'est pourquoi il est important que le Comité Départemental implique d'avantage d'adhérents de clubs.

Les principales actions du Comité se sont portées vers la formation et l'accès de notre pratique aux personnes en situation de handicap.

- Jury Formation AMFPC 2012-2013 (Final 1 en janvier 2013 – 2 personnes en attente, validées en 2014)
- Formation AMFPC 2014-2015 (Final en juin 2015 – 6 personnes)
- Stage PSC1 – Premiers secours (Décembre 2014)
- Formation Sécurité an partenariat avec le club de Villeurbanne.
- Accueil de publics en situation de handicap en partenariat avec la Ligue Handisport Rhône-Alpes et la Fédération Handisport.
- Mise à jour et pérennisation du site internet www.canoe-kayak-rhone.fr

Concernant les stages jeunes, aucune action n'a été mise en place par manque de participants.

Pour l'année 2015, le Comité Départemental ne devrait plus avoir de financement pour développer ses actions vers les jeunes (école de pagaie – Stages inter club) compte tenu de la politique actuelle et de la baisse du CNDS (politique PSTF).

Comité Rhône



Fédération Française de Canoë-Kayak

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

canoe-kayak-rhone.fr

06 83 21 58 59

Les principales actions s'orienteront probablement vers la formation AMFPC, la promotion du canoë-kayak (site internet, présence sur les manifestations, ...) et l'accueil des publics handicapés avec les moyens dont nous disposons (les aides liées à ce public allant elles aussi disparaître).

Malgré la baisse de subventions et donc de nos actions, nous avons toujours besoin de bénévoles souhaitant occuper des postes au sein du bureau, du Comité Directeur ou répondre à une demande plus ponctuelle.

Merci à tous pour votre attention.

Yannick VERICEL
Président Comité du Rhône
De Canoë-Kayak

RAPPORT AMFPC

Le stage de formation AMFPC 2014-2015 a concerné 6 personnes dont 5 du CKDM et 1 du SVVV.

L'encadrement était assuré par Yannick Vericel et Grégoire Cabaret.

Il s'est déroulé sur 6 journées étalées sur 4 week-ends entre le 4 octobre et le 23 novembre 2014 sur les sites de St Pierre de Bœuf, Sault Brénaz et du Grand Large.

Les objectifs du stage étaient les suivants :

- Etre capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité.
- Etre capable d'animer une séance d'initiation au canoë-kayak pour tout public.
- Etre capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs.
- Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice.

Le comité départemental de canoë-kayak demande à chaque stagiaire de passer le PSC1 (formation premiers secours, anciennement AFPS).

Cette année, les stagiaires sont repartis avec le pack pédagogique pagaie couleurs (dont le DVD) et le mémento du moniteur (parution en janvier 2015).

A l'issue de cette formation, débutera pour les stagiaires une formation pratique dans leur clubs, accompagnés de leur tuteur pédagogique.

La certification finale aura lieu au mois de juin 2015.

Concernant formation AMFPC 2012-2013 : 6 personnes ont été validées au final en janvier 2013 et 2 personnes en juin 2014.

Yannick VERICEL
Président Comité du Rhône
De Canoë-Kayak

RAPPORT PSC1

Date de la session : dimanche 7 décembre 2014

Organisme de formation: A L'eau M.N.S

Organisé par le comité du Rhône

Durée du stage : 8 heures

Lieu du stage: A L'eau M.N.S 60 rue Lacouture 69 500 Bron.

Comme chaque année le CD 69 met en place un stage P.S.C.1 dans le cadre de la formation des adhérents des clubs de C.K. à la fin de la saison (décembre) afin de ne pénaliser personne dans son activité.

Le C.D 69 prend en charge la totalité de la formation des jeunes jusqu'à 18 ans, par contre les adultes doivent verser 35€ pour cette formation, **le C.D 69 prenant à sa charge les 35€ restant** (le prix de revient de cette formation est de 70€ par personne).

L'information relative au stage est faite 4 semaines avant la date du stage dans les clubs (425 adhérents environ) suivie d'une relance.

Cette année, 2 adhérents (Décines) ont participé à cette formation.

Nous avons fait aussi une information dans 2 autres comités (l'aviron et handisport) : 2 personnes bénévoles du côté handisport se sont alors jointes à cette formation.

Comme nous n'avons que 4 stagiaires sur 10, il nous a été proposé de nous joindre à un autre groupe le samedi 6 décembre, pour des raisons pratiques.

Le centre de formation a facturé un prix par participant et n'a pas appliqué le forfait, comme cela était annoncé dans la convention signée avec le CD69.

Le peu d'enthousiasme pour cette formation soulève diverses questions ;

- La date : ne serait-il pas préférable de proposer cette formation soit après la rentrée scolaire ou bien au printemps ?
- Tous les adhérents n'ont-ils pas cette formation ???

Conclusion : Il est regrettable que ce stage ait mobilisé aussi peu de personnes.

Merci au CD 69 de leur confiance.

Didier Algay

RAPPORT FINANCIER

Résultat de l'exercice :

Les comptes présentent

- des recettes pour 4946.49 euros et
 - des dépenses pour 4533.94 euros
- ce qui induit un **excédent de 412.55 euros**.

Ce résultat s'analyse de la façon suivante :

- Subventions :

Nous avons reçu une subvention CNDS de 2600 € dont 3 000 € pour « stages et formation » et 600 € pour l'accueil des personnes handicapées.

La fédération nous a reversé une quote-part de 406.49 € sur les licences du département.

- Stages Jeunes :

Aucun stage n'a pu avoir lieu faute d'inscription.

Néanmoins l'hébergement avait été réservé pour le stage de printemps. L'acompte versé de 840.10 euros a été perdu.

- Stage PSC1

Nous avons organisé un stage PSC1 en décembre 2014. Ce stage a coûté 260 euros. Les stagiaires (4) ont payé 140 euros.

- Stage Sécurité

Nous avons pris en charge à hauteur de 201 € les frais d'encadrement du stage sécurité organisé par le club de Villeurbanne le 12 octobre 2014 et qui a rassemblé 8 participants.

- Journée Pagaies Couleurs

Nous avons pris en charge à hauteur de 353 € les frais liés à l'organisation d'une session « Pagaies Couleurs » par le club de Villeurbanne le 15 juin 2014 et qui a rassemblé 10 participants.

- Formation AMFPC

Le stage s'est déroulé sur 6 journées entre le 4 octobre et le 23 novembre 2014.

A ce jour les frais afférents à ce stage (encadrement, déplacement, hébergement, documentation) s'élèvent à 2026 € et les stagiaires ont payé 1800 euros.

Pour terminer le stage les journées de certification auront lieu probablement en mai-juin 2015. Les frais additionnels sont prévus à hauteur de 703 euros.

- Fonctionnement et divers :

Les frais de fonctionnement (déplacements, cotisations, téléphone, frais de tenue de compte,...) s'élèvent à 853 €.

Trésorerie :

Au 1 janvier 2014, nous disposions d'une trésorerie de 17794.79 euros.

Au cours de l'exercice, nous avons encaissé 4946.49€ et nous avons décaissé 5847.94€, soit une sortie nette de 901.45€.

En conséquence, **au 31 décembre 2014 nous disposons d'une trésorerie de 16 893.34 euros**.

Agnès OLRV

Trésorière du Comité du Rhône de

Canoë-Kayak

COMPTE RESULTATS 2014

COMITE DU RHONE CANOE-KAYAK

EXERCICE 2014

Compte de résultat 01/01/2014 - 31/12/2014

Charges	2014	2013	Produits	2014	2013
Ach. petit mat & fourn adm	90,00	314,96	Subvention FFCK	406,49	340,40
Prestataires encadrement	1 374,00	1 988,00	CNDS	2 600,00	3 500,00
Frais transport		688,40	Conseil Général	0,00	0,00
Frais déplact, hébergement	2 634,40	3 231,15	Participations stagiaires	1 940,00	2 320,00
Affranchissement - Tel	110,88	36,28	Divers		
Cotisations	180,00		Produits financiers	0,00	0,00
Publicité	28,66	28,56	Produits exceptionnels		736,36
Frais bancaires	24,00	13,80	Total	4 946,49	6 896,76
Divers	92,00	12,00	Excédent	412,55	
Dotation amortissements		1 869,00			
Total	4 533,94	8 182,15			
Déficit		1 285,39			

Bilan au 31/12/2014

Actif	2014	2013	Passif	2014	2013
Immobilisations	0,00	0,00	Reports à nouveau	16 295,04	17 580,43
Créances			Résultat exercice (excédent)	412,55	
Divers	0,00	0,00	Résultat exercice (déficit)		1 285,39
Trésorerie				16 707,59	16 295,04
Sicav	13 540,10	13 540,10	Dettes	185,75	1 499,75
CNE	674,77	674,77			
CCP	2 678,47	3 579,92	Total	16 893,34	17 794,79
Total	16 893,34	17 794,79			

Variation de Trésorerie

Situation au 01/01/2014	17 794,79
Sicav	13 540,10
CNE	674,77
CCP	3 579,92
Résultat exercice	412,55
Reprise de provisions	0,00
Variation des créances	0,00
Variation des dettes et autre passif	-1 314,00
Situation au 31/12/2014	16 893,34
Sicav	13 540,10
CNE	674,77
CCP	2 678,47

BUDGET 2015

COMITE DU RHONE CANOE-KAYAK BUDGET EXERCICE 2015

<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Formation		Formation (participants)	2000
Encadrement	1 500		
Déplacement, héberg.	1 500		
Frais matériel	600		
Coupe interclub	1 000		
Total	4 600	Total	2 000
Divers	800	Subventions	
Fonctionnement		FFCK	400
Total	800	CNDS 2015	3 000
Total Charges	5 400	Total	3 400
		Total Produits	5 400

Variation de Trésorerie

Situation au 01/01/2015	16 893,34
Sicav	13 540,10
CNE	674,77
CCP	2 678,47
Résultat exercice	0,00
Variation dettes/créances	-185,75
Situation au 31/12/2015	16 707,59

Le président
Yannick VERICEL

Le trésorier
Agnès OLRV

Le secrétaire
Bertrand VIEL